

NOUVELLES MILITAIRES

Vacances de sous-officiers rengagés. — Il existe des vacances, savoir : 3e, 4e, 10e, 15e, 20e, 25e, 30e, 35e, 40e, 45e, 50e, 55e, 60e, 65e, 70e, 75e, 80e, 85e, 90e, 95e, 100e, 105e, 110e, 115e, 120e, 125e, 130e, 135e, 140e, 145e, 150e, 155e, 160e, 165e, 170e, 175e, 180e, 185e, 190e, 195e, 200e, 205e, 210e, 215e, 220e, 225e, 230e, 235e, 240e, 245e, 250e, 255e, 260e, 265e, 270e, 275e, 280e, 285e, 290e, 295e, 300e, 305e, 310e, 315e, 320e, 325e, 330e, 335e, 340e, 345e, 350e, 355e, 360e, 365e, 370e, 375e, 380e, 385e, 390e, 395e, 400e, 405e, 410e, 415e, 420e, 425e, 430e, 435e, 440e, 445e, 450e, 455e, 460e, 465e, 470e, 475e, 480e, 485e, 490e, 495e, 500e, 505e, 510e, 515e, 520e, 525e, 530e, 535e, 540e, 545e, 550e, 555e, 560e, 565e, 570e, 575e, 580e, 585e, 590e, 595e, 600e, 605e, 610e, 615e, 620e, 625e, 630e, 635e, 640e, 645e, 650e, 655e, 660e, 665e, 670e, 675e, 680e, 685e, 690e, 695e, 700e, 705e, 710e, 715e, 720e, 725e, 730e, 735e, 740e, 745e, 750e, 755e, 760e, 765e, 770e, 775e, 780e, 785e, 790e, 795e, 800e, 805e, 810e, 815e, 820e, 825e, 830e, 835e, 840e, 845e, 850e, 855e, 860e, 865e, 870e, 875e, 880e, 885e, 890e, 895e, 900e, 905e, 910e, 915e, 920e, 925e, 930e, 935e, 940e, 945e, 950e, 955e, 960e, 965e, 970e, 975e, 980e, 985e, 990e, 995e, 1000e.

Chefs de musique M. Bernard, sous-chef de musique au 50e d'infanterie, est promu chef de 3e classe au 2e génie, en remplacement de M. Boyer, nommé chef au 2e génie. M. Ancel, chef de fanfare au 29e bataillon de chasseurs, est nommé sous-chef au 84e d'infanterie.

M. Wilhem et Vincke, sous-chefs au 70e et au 110e, permontent entre eux. M. Poyart, sous-chef au 6e d'infanterie, passe au 107e.

M. Davaux, lieutenant d'infanterie territoriale (service des chemins de fer et des étapes de la 1re région), est rayé des cadres.

Tableau de concours pour la Légion d'honneur (RÉSERVE ET TERRITORIALE) INFANTERIE. — Pour officier : 23, M. Lozé, chef de bataillon, garde des voies de communication (1re région) ; 23, M. Simon, lieutenant-colonel au 70e régiment territorial d'infanterie.

Pour chevalier : 8, M. Lolon, capitaine au 6e territorial ; 9, M. Damay, capitaine au 6e territorial ; 17, M. Dewitte, capitaine au 1er territorial d'infanterie ; 18, M. Vincens, capitaine, infanterie territoriale chemins de fer et étapes (1re région) ; 142, M. Lamotte, capitaine au 1er régiment territorial d'infanterie (143, M. Eliet, capitaine au 4e territorial d'infanterie).

CAVALERIE. — Pour officier : M. Mourier, chef d'escadron de cavalerie territoriale (service des chemins de fer et des étapes de la 1re région).

Pour chevalier : M. Merlin, chef d'escadron de réserve au 1er régiment territorial d'infanterie ; M. Manach, lieutenant de réserve au 6e régiment de chasseurs.

ARTILLERIE. — Pour officier : M. Genérot, chef d'escadron de réserve au 15e régiment.

Pour chevalier : M. Laverge, capitaine d'artillerie territoriale, affecté au service des chemins de fer et des étapes de la 1re région ; M. Lambert, capitaine au groupe territorial du 1er régiment à pied, à Dunkerque ; M. Sander, capitaine au groupe territorial du 27e régiment.

GENIE. — Pour officier : 4, M. Houy, chef de bataillon territorial dans la 1re région.

SERVICE DE SANTE (1re région). — Pour chevalier : M. Lefort, médecin-major de 1re classe.

COUPS DE CHASSEURS FORESTIERS. — Pour chevalier (troupe) : M. Barthou, sergent à la 2e compagnie de chasseurs forestiers ; 2, M. Desobry, caporal à la 3e compagnie de chasseurs forestiers ; 3, M. Schmidt, chasseur à la section de forteresse de Mambouge.

DOMESTIQUE INFIDÈLE. — Devant l'absence des maîtres, M. et Mme Dupont, à Asq, un domestique, Antoine Lefèvre, déserteur belge, pépère chez eux et traitant un mobilier, s'empara d'une somme de 75 francs. Depuis il n'a plus reparu. Par défaut un an de prison.

EMPLOI comme chef plongeur à la Taverne Charles, Henri Coré, 23 ans, sans domicile, usant d'un singulier stratagème pour se faire remarquer de l'inspecteur, s'empara d'un tour dans le bureau de la caisserie et la pria de tenir tout l'argent disponible le plus tôt possible, se peina en ayant un besoin urgent, comme la caissière ne descendait pas tout de suite, il était de nouveau à la recherche et se faisait remettre 3.500 francs. Après quoi, il se présenta à la gare de Calais, Emile Dupont.

TRIBUNUNAUX TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE Audience du samedi 3 mai 1913 Présidence de M. Godard, vice-président

HILLE LA NUIT. — Il y a huit jours, le tribunal se montrait très indulgent vis-à-vis d'un apache qui avait attaqué la nuit un paisible passant. Aujourd'hui comparait un autre apache, Léon Vanclaster qui avait roué de coups M. Corry, concubine, rue d'Ennequin, à Loco. L'inculpé n'a pas de domicile fixe, mais les témoins ont des soupçons sur son identité, malgré ses nombreuses dénégations est condamné à 2 ans de prison.

MESSES ET OBITS. — Tu dieu donc que Monsieur Jehan, à six heures et demie les Laudes à dix heures un quart, en l'église Notre-Dame de Consolation, pour le repos de l'âme de :

Madame vous Emile NEUT-VANGOSTENOBEL décédé à Lille, le 8 mai 1912, dans sa soixante-dix-neuvième année. De la part de la Famille. 4 et 6 m. 8836

FEUILLETON N° 6 Fiancés vendéens Par M. de HARCOET.

Nous serions de près Monsieur Jehan, maître Lesureau et moi, quand un garçon d'une boutique, non frotté à l'épave et visé notre caissière, qui marchait la tête haute à quelques pas de nous. — Tu t'es vu tomber et tu n'as pas sauté sur l'autre ? rugit Mathurin. — Je n'ai pas pu, Monsieur Mathurin, le père Lesureau a lâché son coup avant que j'aie eu le temps de faire un mouvement, le garçon est tombé presque en même temps que Monsieur Jehan. J'avais couru sur notre jeune Monsieur, qui respirait encore, pendant que Lesureau saisissait le garçon de Cholet blessé et le déshabillait. — Il fallait l'achever, gronda Mathurin. — C'était plus possible, Mathurin, j'étais un homme de bons chrétiens ! Blessé, il ne pouvait plus nuire. Alors, nous le conduisîmes, Lesureau a couru chercher un chef pour savoir où transporter notre jeune monsieur, qui était blessé et sans connaissance. Un des messieurs de la boutique est arrivé tout ému et se précipita vers notre jeune Monsieur, qui n'avait plus de vie, pendant que Lesureau avait une voiture pour conduire M. Jehan au château de la Béraudière, qui n'est qu'à quelques lieues de Cholet, comme vous le

REMERCIEMENTS Madame vous DOOM-DAEL, Monsieur et Madame CHRISTIN-DOOM, Madame vous DOOM-LAMBLIN, et toute la Famille, très reconnaissantes de l'obligeance et de la sympathie qu'ils ont eue à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de :

Mademoiselle Marthe DOOM adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances en cette pénible circonstance. 8836

PORT DE DUNKERQUE ENTREES DU 3 mai Goolle, vap. ang. Spen, 425, cap. Shenwood, div. Hutter. Saigon, vap. ang. Lennox, 2301, riz, Morel, Roussok, vap. all. Elbe, 339, cap. Geirneke, div. Hutter. Walsbur, vap. norv. Danna, 410, cap. Krige, grates, Hutter.

Sorties du 3 mai Brest, vap. fr. Cello, 535, cap. Lainé, div. Leroy. Sunderland, vap. dan. Abesalon, 1255, cap. Wims, div. Fayol. Goolle, vap. ang. Rowcliffe, 518, cap. Skiddal, div. Hutter. Beaulogne, vap. fr. Thérèse-Marie, 342, cap. Bellier, div. Worms.

TRIBUNAL DE DUNKERQUE En ouvrant l'audience de samedi, M. Cheppeau, président, a prononcé quelques délicates paroles d'adieu et de regrets à l'occasion du départ de M. Le Huon-Kerisel, procureur à Dunkerque depuis 8 ans et qui s'apprête à partir le lendemain soir.

M. Terquem, bâtonnier, au nom de l'ordre des avocats, s'est associé à ces paroles auxquelles M. Le Huon-Kerisel a répondu en quelques mots émus.

Parmi les nombreuses affaires venues samedi à la Correctionnelle, relevons : L'Allemand Bomman qui a frappé un marin suédois à coups de bouteille dans un estaminet de la rue des Pierres, a recueilli 4 mois de prison.

Pour abus de confiance, le journaliste Dehaene, qui avait loué un vélo à M. Dodé, rue Nationale, et avait oublié de le rendre, s'est vu condamner à 3 mois.

Deux sujets belges, Nicolas Neuberg et Julien Cardinal, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, ne s'en sont nullement inquiétés et ont repris le travail au café de l'Éclair. L'un un mois, l'autre 30 jours de prison.

Le journalier Ibarra, 31 ans, a battu sa femme comme plâtre, le marinier Duval, 27 ans, a cassé la glace d'un cabinet dont il était expulsé, 3 jours et 6 jours.

La couturière Clotilde Leclercq, a manqué maladroitement par bonheur, un revolver, 6 jours de prison pour port d'arme prohibée.

CHRONIQUE SPORTIVE JEU DE BALLE A DENAIN Jeumont (Lebrun) et Fontaine-Lévy (Dejeune).

La Grande Lutte internationale qui eut lieu jeudi sur le Ballodrome de la Place de la Mairie fut interrompue par suite du mauvais temps.

Fontaine-Lévy avait 11 jeux et Jeumont 5 jeux.

BELGIQUE Audacieux cambriolage DU CHATEAU DE FROYENNES Une bande de cambrioleurs a littéralement mis au pillage le château de Froyennes, habité pendant la belle saison par Mme Van de Kerckhove, propriétaire à Bruxelles.

Les malfaiteurs ont enfoncé une porte donnant sur le parc et ont pu ainsi pénétrer dans le château.

Ils se sont emparés de tableaux, meubles, tapis, literie, linges, argenterie, et de tout le vin qui contenait la cave. Ils ont brisé ce qu'ils ne pouvaient pas emporter.

On évalue le montant du vol à une cinquantaine de mille francs.

Le parquet de Tournai est descendu à Froyennes pour les constatations.

Il est probable que les cambrioleurs ont passé plusieurs nuits à accomplir leur audacieux méfait.

FUNERAILLES Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de :

Monsieur Emile PHILIPPO Vous de Dame Elise SIX pleusement décédé à Lille, le 2 mai 1913, dans sa soixante-neuvième année, muni du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service de première classe qui auront lieu le mardi 5 mai, à dix heures et demie, en l'église St-Martin de Lille.

Les Maitres et Laudes seront chantées la veille, à six heures du soir.

L'assemblée à la messe mortuaire, rue Princesse, 67, à dix heures un quart.

Les Dames sont priées d'y assister.

Messes et obits Vous êtes priés d'assister à l'Obit anniversaire qui sera chanté le mercredi 1 mai 1913, à six heures et demie les Laudes à dix heures un quart, en l'église Notre-Dame de Consolation, pour le repos de l'âme de :

Madame vous Emile NEUT-VANGOSTENOBEL décédé à Lille, le 8 mai 1912, dans sa soixante-dix-neuvième année. De la part de la Famille. 4 et 6 m. 8836

savez... Le père Lesureau a accompagné notre jeune maître sans lâcher son prisonnier qui criait de douleur par instant, sur sa blessure était grave. Quant à Monsieur Jehan, il n'avait pas repris connaissance en quittant Cholet.

— En définitive, Sibard, est-il mort, oui ou non ? — Il respire, Mathurin, je vous le jure, mais il ne parlait pas. Avant de quitter Cholet, Lesureau a dit : « Qu'un de vous aille à la Barbinière annoncer le malheur et notre victoire. » Pierre avait bien envie de venir, mais il n'a osé, parce qu'il pensait qu'il avait bien envie, moi, de rassurer ma promise... mais, à Cholet, il y avait de l'ouvrage pour garder les prisonniers, et il était tard quand j'ai pu me mettre en route.

Et tu dis donc que Monsieur Jehan, à six heures, est à la Béraudière, dit brusquement le vieil intendant ; c'est à peine un voyage de deux heures à cheval, même dans la nuit qui est noire ; notre demoiselle ne me pardonnerait pas de lui enlever la vie, car sa blessure était grave, quoique ce soit effrayant de voir une telle douleur. Dans quel temps nous vivons, bon Dieu ! — Dites à notre demoiselle que j'irai passer la nuit au château pour veiller avec Julienne. La chère vieille maîtresse en mourra de ce coup.

Et le bon Henriette essayait de grosses larmes inondant ses joues. — Après du foyer, Pierre Sibard échangeait à moi-voix quelques mots avec Jeanne, en avançant à la hâte une feuille de souche avant de se remettre en route. Jeanne n'essayait pas de le retenir, son

Port de Dunkerque. Entrées du 3 mai. Goolle, vap. ang. Spen, 425, cap. Shenwood, div. Hutter. Saigon, vap. ang. Lennox, 2301, riz, Morel, Roussok, vap. all. Elbe, 339, cap. Geirneke, div. Hutter. Walsbur, vap. norv. Danna, 410, cap. Krige, grates, Hutter.

Sorties du 3 mai. Brest, vap. fr. Cello, 535, cap. Lainé, div. Leroy. Sunderland, vap. dan. Abesalon, 1255, cap. Wims, div. Fayol. Goolle, vap. ang. Rowcliffe, 518, cap. Skiddal, div. Hutter. Beaulogne, vap. fr. Thérèse-Marie, 342, cap. Bellier, div. Worms.

REMERCIEMENTS Madame vous DOOM-DAEL, Monsieur et Madame CHRISTIN-DOOM, Madame vous DOOM-LAMBLIN, et toute la Famille, très reconnaissantes de l'obligeance et de la sympathie qu'ils ont eue à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de :

Mademoiselle Marthe DOOM adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances en cette pénible circonstance. 8836

TRIBUNAL DE DUNKERQUE En ouvrant l'audience de samedi, M. Cheppeau, président, a prononcé quelques délicates paroles d'adieu et de regrets à l'occasion du départ de M. Le Huon-Kerisel, procureur à Dunkerque depuis 8 ans et qui s'apprête à partir le lendemain soir.

M. Terquem, bâtonnier, au nom de l'ordre des avocats, s'est associé à ces paroles auxquelles M. Le Huon-Kerisel a répondu en quelques mots émus.

Parmi les nombreuses affaires venues samedi à la Correctionnelle, relevons : L'Allemand Bomman qui a frappé un marin suédois à coups de bouteille dans un estaminet de la rue des Pierres, a recueilli 4 mois de prison.

Pour abus de confiance, le journaliste Dehaene, qui avait loué un vélo à M. Dodé, rue Nationale, et avait oublié de le rendre, s'est vu condamner à 3 mois.

Deux sujets belges, Nicolas Neuberg et Julien Cardinal, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, ne s'en sont nullement inquiétés et ont repris le travail au café de l'Éclair. L'un un mois, l'autre 30 jours de prison.

Le journalier Ibarra, 31 ans, a battu sa femme comme plâtre, le marinier Duval, 27 ans, a cassé la glace d'un cabinet dont il était expulsé, 3 jours et 6 jours.

La couturière Clotilde Leclercq, a manqué maladroitement par bonheur, un revolver, 6 jours de prison pour port d'arme prohibée.

CHRONIQUE SPORTIVE JEU DE BALLE A DENAIN Jeumont (Lebrun) et Fontaine-Lévy (Dejeune).

La Grande Lutte internationale qui eut lieu jeudi sur le Ballodrome de la Place de la Mairie fut interrompue par suite du mauvais temps.

Fontaine-Lévy avait 11 jeux et Jeumont 5 jeux.

BELGIQUE Audacieux cambriolage DU CHATEAU DE FROYENNES Une bande de cambrioleurs a littéralement mis au pillage le château de Froyennes, habité pendant la belle saison par Mme Van de Kerckhove, propriétaire à Bruxelles.

Les malfaiteurs ont enfoncé une porte donnant sur le parc et ont pu ainsi pénétrer dans le château.

Ils se sont emparés de tableaux, meubles, tapis, literie, linges, argenterie, et de tout le vin qui contenait la cave. Ils ont brisé ce qu'ils ne pouvaient pas emporter.

On évalue le montant du vol à une cinquantaine de mille francs.

Le parquet de Tournai est descendu à Froyennes pour les constatations.

Il est probable que les cambrioleurs ont passé plusieurs nuits à accomplir leur audacieux méfait.

FUNERAILLES Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de :

Monsieur Emile PHILIPPO Vous de Dame Elise SIX pleusement décédé à Lille, le 2 mai 1913, dans sa soixante-neuvième année, muni du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service de première classe qui auront lieu le mardi 5 mai, à dix heures et demie, en l'église St-Martin de Lille.

Les Maitres et Laudes seront chantées la veille, à six heures du soir.

L'assemblée à la messe mortuaire, rue Princesse, 67, à dix heures un quart.

Les Dames sont priées d'y assister.

Messes et obits Vous êtes priés d'assister à l'Obit anniversaire qui sera chanté le mercredi 1 mai 1913, à six heures et demie les Laudes à dix heures un quart, en l'église Notre-Dame de Consolation, pour le repos de l'âme de :

Madame vous Emile NEUT-VANGOSTENOBEL décédé à Lille, le 8 mai 1912, dans sa soixante-dix-neuvième année. De la part de la Famille. 4 et 6 m. 8836

savez... Le père Lesureau a accompagné notre jeune maître sans lâcher son prisonnier qui criait de douleur par instant, sur sa blessure était grave. Quant à Monsieur Jehan, il n'avait pas repris connaissance en quittant Cholet.

— En définitive, Sibard, est-il mort, oui ou non ? — Il respire, Mathurin, je vous le jure, mais il ne parlait pas. Avant de quitter Cholet, Lesureau a dit : « Qu'un de vous aille à la Barbinière annoncer le malheur et notre victoire. » Pierre avait bien envie de venir, mais il n'a osé, parce qu'il pensait qu'il avait bien envie, moi, de rassurer ma promise... mais, à Cholet, il y avait de l'ouvrage pour garder les prisonniers, et il était tard quand j'ai pu me mettre en route.

Et tu dis donc que Monsieur Jehan, à six heures, est à la Béraudière, dit brusquement le vieil intendant ; c'est à peine un voyage de deux heures à cheval, même dans la nuit qui est noire ; notre demoiselle ne me pardonnerait pas de lui enlever la vie, car sa blessure était grave, quoique ce soit effrayant de voir une telle douleur. Dans quel temps nous vivons, bon Dieu ! — Dites à notre demoiselle que j'irai passer la nuit au château pour veiller avec Julienne. La chère vieille maîtresse en mourra de ce coup.

Et le bon Henriette essayait de grosses larmes inondant ses joues. — Après du foyer, Pierre Sibard échangeait à moi-voix quelques mots avec Jeanne, en avançant à la hâte une feuille de souche avant de se remettre en route. Jeanne n'essayait pas de le retenir, son

Port de Dunkerque. Entrées du 3 mai. Goolle, vap. ang. Spen, 425, cap. Shenwood, div. Hutter. Saigon, vap. ang. Lennox, 2301, riz, Morel, Roussok, vap. all. Elbe, 339, cap. Geirneke, div. Hutter. Walsbur, vap. norv. Danna, 410, cap. Krige, grates, Hutter.

Sorties du 3 mai. Brest, vap. fr. Cello, 535, cap. Lainé, div. Leroy. Sunderland, vap. dan. Abesalon, 1255, cap. Wims, div. Fayol. Goolle, vap. ang. Rowcliffe, 518, cap. Skiddal, div. Hutter. Beaulogne, vap. fr. Thérèse-Marie, 342, cap. Bellier, div. Worms.

REMERCIEMENTS Madame vous DOOM-DAEL, Monsieur et Madame CHRISTIN-DOOM, Madame vous DOOM-LAMBLIN, et toute la Famille, très reconnaissantes de l'obligeance et de la sympathie qu'ils ont eue à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de :

Mademoiselle Marthe DOOM adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances en cette pénible circonstance. 8836

TRIBUNAL DE DUNKERQUE En ouvrant l'audience de samedi, M. Cheppeau, président, a prononcé quelques délicates paroles d'adieu et de regrets à l'occasion du départ de M. Le Huon-Kerisel, procureur à Dunkerque depuis 8 ans et qui s'apprête à partir le lendemain soir.

M. Terquem, bâtonnier, au nom de l'ordre des avocats, s'est associé à ces paroles auxquelles M. Le Huon-Kerisel a répondu en quelques mots émus.

Parmi les nombreuses affaires venues samedi à la Correctionnelle, relevons : L'Allemand Bomman qui a frappé un marin suédois à coups de bouteille dans un estaminet de la rue des Pierres, a recueilli 4 mois de prison.

Pour abus de confiance, le journaliste Dehaene, qui avait loué un vélo à M. Dodé, rue Nationale, et avait oublié de le rendre, s'est vu condamner à 3 mois.

Deux sujets belges, Nicolas Neuberg et Julien Cardinal, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, ne s'en sont nullement inquiétés et ont repris le travail au café de l'Éclair. L'un un mois, l'autre 30 jours de prison.

Le journalier Ibarra, 31 ans, a battu sa femme comme plâtre, le marinier Duval, 27 ans, a cassé la glace d'un cabinet dont il était expulsé, 3 jours et 6 jours.

La couturière Clotilde Leclercq, a manqué maladroitement par bonheur, un revolver, 6 jours de prison pour port d'arme prohibée.

CHRONIQUE SPORTIVE JEU DE BALLE A DENAIN Jeumont (Lebrun) et Fontaine-Lévy (Dejeune).

La Grande Lutte internationale qui eut lieu jeudi sur le Ballodrome de la Place de la Mairie fut interrompue par suite du mauvais temps.

Fontaine-Lévy avait 11 jeux et Jeumont 5 jeux.

BELGIQUE Audacieux cambriolage DU CHATEAU DE FROYENNES Une bande de cambrioleurs a littéralement mis au pillage le château de Froyennes, habité pendant la belle saison par Mme Van de Kerckhove, propriétaire à Bruxelles.

Les malfaiteurs ont enfoncé une porte donnant sur le parc et ont pu ainsi pénétrer dans le château.

Ils se sont emparés de tableaux, meubles, tapis, literie, linges, argenterie, et de tout le vin qui contenait la cave. Ils ont brisé ce qu'ils ne pouvaient pas emporter.

On évalue le montant du vol à une cinquantaine de mille francs.

Le parquet de Tournai est descendu à Froyennes pour les constatations.

Il est probable que les cambrioleurs ont passé plusieurs nuits à accomplir leur audacieux méfait.

FUNERAILLES Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de :

Monsieur Emile PHILIPPO Vous de Dame Elise SIX pleusement décédé à Lille, le 2 mai 1913, dans sa soixante-neuvième année, muni du Sacrement de l'Extrême Onction, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service de première classe qui auront lieu le mardi 5 mai, à dix heures et demie, en l'église St-Martin de Lille.

Les Maitres et Laudes seront chantées la veille, à six heures du soir.

L'assemblée à la messe mortuaire, rue Princesse, 67, à dix heures un quart.

Les Dames sont priées d'y assister.

Messes et obits Vous êtes priés d'assister à l'Obit anniversaire qui sera chanté le mercredi 1 mai 1913, à six heures et demie les Laudes à dix heures un quart, en l'église Notre-Dame de Consolation, pour le repos de l'âme de :

Madame vous Emile NEUT-VANGOSTENOBEL décédé à Lille, le 8 mai 1912, dans sa soixante-dix-neuvième année. De la part de la Famille. 4 et 6 m. 8836

savez... Le père Lesureau a accompagné notre jeune maître sans lâcher son prisonnier qui criait de douleur par instant, sur sa blessure était grave. Quant à Monsieur Jehan, il n'avait pas repris connaissance en quittant Cholet.

— En définitive, Sibard, est-il mort, oui ou non ? — Il respire, Mathurin, je vous le jure, mais il ne parlait pas. Avant de quitter Cholet, Lesureau a dit : « Qu'un de vous aille à la Barbinière annoncer le malheur et notre victoire. » Pierre avait bien envie de venir, mais il n'a osé, parce qu'il pensait qu'il avait bien envie, moi, de rassurer ma promise... mais, à Cholet, il y avait de l'ouvrage pour garder les prisonniers, et il était tard quand j'ai pu me mettre en route.

Et tu dis donc que Monsieur Jehan, à six heures, est à la Béraudière, dit brusquement le vieil intendant ; c'est à peine un voyage de deux heures à cheval, même dans la nuit qui est noire ; notre demoiselle ne me pardonnerait pas de lui enlever la vie, car sa blessure était grave, quoique ce soit effrayant de voir une telle douleur. Dans quel temps nous vivons, bon Dieu ! — Dites à notre demoiselle que j'irai passer la nuit au château pour veiller avec Julienne. La chère vieille maîtresse en mourra de ce coup.

Et le bon Henriette essayait de grosses larmes inondant ses joues. — Après du foyer, Pierre Sibard échangeait à moi-voix quelques mots avec Jeanne, en avançant à la hâte une feuille de souche avant de se remettre en route. Jeanne n'essayait pas de le retenir, son

Port de Dunkerque. Entrées du 3 mai. Goolle, vap. ang. Spen, 425, cap. Shenwood, div. Hutter. Saigon, vap. ang. Lennox, 2301, riz, Morel, Roussok, vap. all. Elbe, 339, cap. Geirneke, div. Hutter. Walsbur, vap. norv. Danna, 410, cap. Krige, grates, Hutter.

Sorties du 3 mai. Brest, vap. fr. Cello, 535, cap. Lainé, div. Leroy. Sunderland, vap. dan. Abesalon, 1255, cap. Wims, div. Fayol. Goolle, vap. ang. Rowcliffe, 518, cap. Skiddal, div. Hutter. Beaulogne, vap. fr. Thérèse-Marie, 342, cap. Bellier, div. Worms.

REMERCIEMENTS Madame vous DOOM-DAEL, Monsieur et Madame CHRISTIN-DOOM, Madame vous DOOM-LAMBLIN, et toute la Famille, très reconnaissantes de l'obligeance et de la sympathie qu'ils ont eue à l'occasion du deuil qui vient de les frapper en la personne de :

Mademoiselle Marthe DOOM adressent leurs sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui leur ont exprimé leurs sentiments de condoléances en cette pénible circonstance. 8836

TRIBUNAL DE DUNKERQUE En ouvrant l'audience de samedi, M. Cheppeau, président, a prononcé quelques délicates paroles d'adieu et de regrets à l'occasion du départ de M. Le Huon-Kerisel, procureur à Dunkerque depuis 8 ans et qui s'apprête à partir le lendemain soir.

M. Terquem, bâtonnier, au nom de l'ordre des avocats, s'est associé à ces paroles auxquelles M. Le Huon-Kerisel a répondu en quelques mots émus.

Parmi les nombreuses affaires venues samedi à la Correctionnelle, relevons : L'Allemand Bomman qui a frappé un marin suédois à coups de bouteille dans un estaminet de